

● Obtenez un ajustement personnalisé avec le système U-Fit

Félicitations! Votre casque a été conçu avec le système U-Fit, qui offre 12 réglages de confort personnalisés. Suivez les instructions ci-dessous pour ajuster l'assise et l'équilibre de votre casque.

1. Essayez votre casque et vérifiez-en l'équilibre, l'ajustement et le confort d'origine en tournant votre tête.
2. Retirez le protecteur d'oreilles-nuque pour mieux voir comment ajuster l'arrière du casque
3. Tirez sur la pièce « profilée en U » noire (Figure 1) pour la sortir de la doublure intérieure noire. Il y a une pièce « profilée en U » à l'avant du casque et une autre à l'arrière du casque.
4. Vous pouvez régler la taille du casque en ajustant les languettes, qui règlent la hauteur de l'assise et les boutons, qui règlent l'équilibre avant/arrière/d'ensemble.
5. Ajustez l'assise de votre casque. Il existe trois positions pour les languettes de la pièce « profilée en U » : A, B et C. Chacune des positions des languettes affecte l'emplacement du cliquet d'environ 2,5 cm (1 po). Pour « l'assise » la plus basse sur la tête, ajustez les languettes à la position « A ». .
Pour obtenir une « assise » plus élevée, ajustez les languettes à la position « B » ou « C ».
6. Ajustez l'équilibre de votre casque. Il y a deux positions possibles, 1 et 2 sur la pièce « profilée en U » grise. Changez la position des attaches pour ajuster l'équilibre du casque.
7. Ensuite, réessayez le casque sur votre tête pour voir si les ajustements de l'arrière du casque étaient utiles. Vous voudrez peut-être effectuer une autre série de réglages comme décrit ci-dessus pour optimiser l'équilibre et le bon ajustement. Généralement, les pompiers n'ont pas besoin d'ajuster l'avant du casque. Toutefois, si les ajustements à l'arrière du casque ne répondent pas à vos besoins, vous pouvez ajuster l'avant du casque en enlevant d'abord l'appui-front. Comme c'est le cas à l'arrière du casque, vous pouvez régler la hauteur et la position des attaches sur la pièce « profilée en U ». N'oubliez pas que l'avant du casque est une interface importante pour l'APRA, et la plupart des gens préfèrent la position C.
8. Enfin, une fois que vous avez terminé d'effectuer vos ajustements, réinstallez le protecteur d'oreilles-nuque et l'appui-front, en utilisant vos doigts pour lisser les surfaces pour éviter la superposition du tissu.

Pour ajuster la taille du bandeau avec réglage à cliquet Sure-Lock®:

1. Tournez le bouton à cliquet dans le sens antihoraire jusqu'à ce que le bandeau soit réglé à la plus grande taille (Figure 3).
2. Placez le casque sur votre tête et tournez le bouton à cliquet en sens horaire jusqu'à ce que le bandeau soit ajusté et confortable.

Pour relever ou abaisser la visière ReTrak:

À l'aide de votre main, saisissez l'oreille de manipulation du viseur et tirez sur la visière vers le bas ou poussez sur la visière vers le haut dans la position désirée.

To raise or lower faceshield:

1. Relâchez les boutons de tension situés sur les deux côtés du casque.
2. Serrez les boutons une fois que l'écran facial est dans la position désirée.

❗ REMARQUES

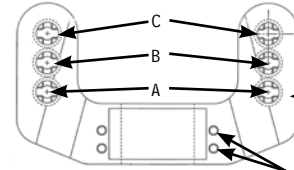
- Les propriétés en matière de performance de la norme 1971 de la NFPA, Standard on Protective Ensembles for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting (« Norme sur les ensembles de protection pour la lutte contre les incendies de bâtiments et la lutte contre les incendies à proximité »), édition 2013, ne peuvent pas être testées par les utilisateurs sur le terrain.
- La norme 1500 de la NFPA, Standard on Fire Department Occupational Safety and Health Program (« Norme sur le programme de sécurité et de santé au travail pour les pompiers »), édition 2013, exige que les membres qui s'engagent ou qui sont exposés aux dangers de la lutte contre les incendies de bâtiments doivent être munis et doivent utiliser un équipement de protection qui satisfait aux exigences applicables de la norme 1971-2013 de la NFPA.



Figure 1

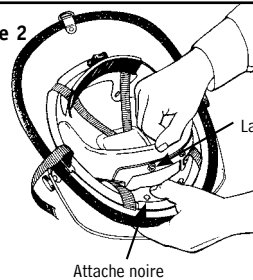
Pièce « profilée en U »

Les positions des languettes peuvent être modifiées en tournant les boutons des languettes d'un quart de tour



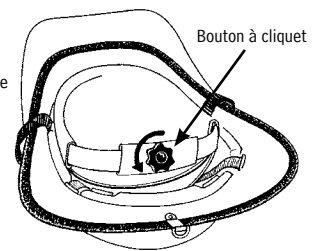
2 hauteurs réglables par le biais des connecteurs des attaches

Figure 2



Attache noire

Figure 3



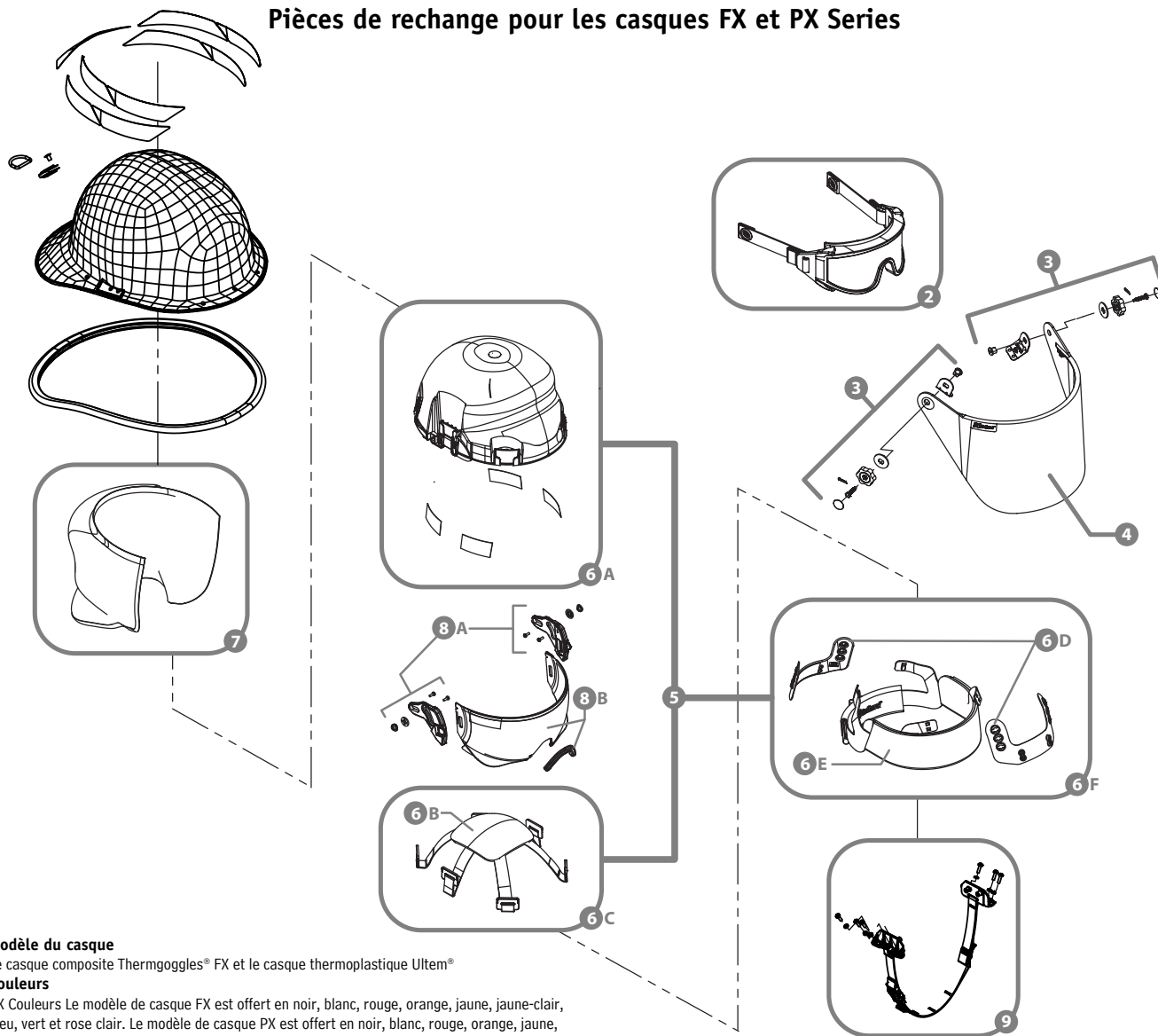
Bouton à cliquet

- L'équipement de protection doit être utilisé par les membres uniquement sous la supervision directe de leur service d'incendie ou de l'employeur d'une manière compatible avec les Exigences générales de la sous-partie I de la norme 29 CFR 1910.132 de l'OSHA, équipement de protection individuelle.
- Pour obtenir plus d'information sur la norme 1851 de la NFPA, Standard on Selection (« Norme sur la sélection »), Care and Maintenance (« Entretien et maintenance »), édition 2008, et sur les directives en matière de nettoyage et d'inspection de base, visitez le www.bullard.com/

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez toutes les instructions et mises en garde avant de porter ce casque. Seul l'utilisateur final peut détacher ce manuel du produit. Le manuel doit être retiré avant de mettre le casque en service. Une fois que le manuel a été retiré du casque par le porteur, le casque doit être inspecté pour détecter la présence de dommages et de salissures après chaque utilisation. Le casque doit être réglé au moyen des points d'ajustement prévus pour permettre un ajustement approprié qui n'interfère pas avec l'APRA lors de son utilisation. Ces ajustements doivent être effectués avant les activités réelles de lutte contre les incendies de bâtiments. Les casques endommagés ou qui se sont détériorés à un point où la réparation n'est plus rentable devraient être retirés du service. Le non-respect de ces instructions pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

Pièces de rechange pour les casques FX et PX Series



Modèle du casque

Le casque composite Thermgoggles® FX et le casque thermoplastique Ultem®

Couleurs

PX Couleurs Le modèle de casque FX est offert en noir, blanc, rouge, orange, jaune, jaune-clair, bleu, vert et rose clair. Le modèle de casque PX est offert en noir, blanc, rouge, orange, jaune, jaune-clair et bleu.

NO D'ARTICLE	NO DU CATALOGUE	DESCRIPTION
--------------	-----------------	-------------

1		Lunettes Innerzone ESS
2	IZ2, IZ3	Lunettes 1971 FirePro™ ESS
3	FP2, FP3	
4	R151	Trousse de quincaillerie pour le montage de l'écran facial
5	R330	Écran facial en polyarylate de 10,2 cm (4 po)
6	R921	Ensemble de la coque intérieure FX/PX (R926 pour le ReTrak, comme illustré) Comprend : Bouton à cliquet Sure-LockMD, coussinet de tête, bandeau, appui-front, coque intérieure/ revêtement anti-impact M-PACT Plus et ensemble de sangles de sommet en nylon à 6 points d'attache
6A		Coque intérieure/revêtement anti-impact M-PACT Plus - Non offert séparément (ReTrak illustré)
6B	R636	Coussinet de tête
6C	R112	Sangles de sommet en nylon avec coussinet de tête (R114 pour le ReTrak, comme illustré)
6D	R628	Pièce de réglage de la hauteur à cliquet
6E	R635	Appui-front
6F	R634L	Appui-front en cuir (non illustré)

NO D'ARTICLE	NO DU CATALOGUE	DESCRIPTION
--------------	-----------------	-------------

6F	R637	Bandeau à cliquet Sure-Lock®
6F	R637L	Bandeau à cliquet Sure-Lock® avec appui-front en cuir (non illustré)
7	R721	Protecteur pour les oreilles/la nuque indéchirable en Nomex pour casque UST/USTM
	R741	Protecteur pour les oreilles/la nuque indéchirable en PBI/Kevlar® pour casque UST/USTM (non illustré)
	R726	Protecteur pour les oreilles/la nuque en Nomex avec sangle sous la gorge (non illustré)
8A	R130	Trousse du dispositif de retenue de la visière (uniquement avec le ReTrak)
8B	R350	Visière + protège-nez (uniquement avec le ReTrak)
8C	R351	3 protège-nez de rechange
9	R148	Sangle de menton en Nomex® avec boucle à détachement rapide et fermeture à glissière de facteur (R148PV pour le ReTrak du PX) (R148FV pour le ReTrak du FX illustré)
	R131	10 verrous de visière (uniquement avec le ReTrak, non illustré)

Casques FX et PX Series Manuel de l'utilisateur

Information utile avant l'utilisation

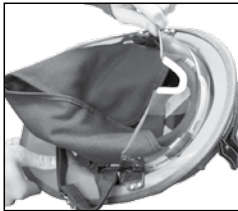
Recommandation et restrictions en matière de marquage:

Utiliser uniquement les accessoires du type compris dans le casque d'origine ou approuvés par Bullard. L'utilisation d'accessoires non autorisés peut changer radicalement les performances du casque.

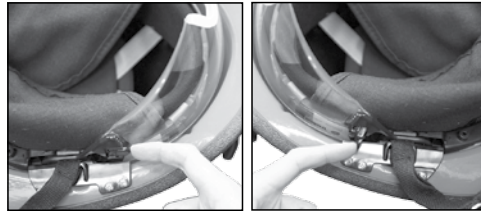
Tous les marquages sur le casque (p. ex., les protections d'identification à l'avant,

les bandes de titres, les autocollants, les bandes rétro-réfléchissantes, etc.) doivent être fournis par un distributeur du service d'incendie agréé de Bullard ou leur utilisation doit être autorisée par écrit par Bullard.

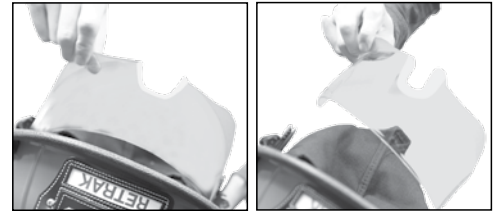
Tous les accessoires du casque (p. ex., supports de lampe de poche, casque d'écoute de communication, etc.) doivent être fournis par un distributeur du service d'incendie agréé de Bullard ou leur utilisation doit être autorisée par écrit par Bullard.



1) Tirez la visière vers le bas jusqu'à la position « d'utilisation »



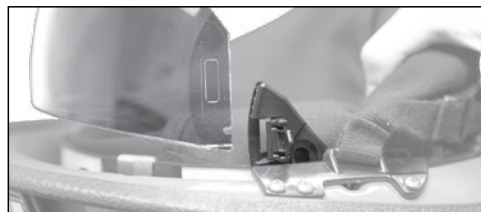
2) Ouvrez les verrous actionnables avec les doigts sur les deux côtés



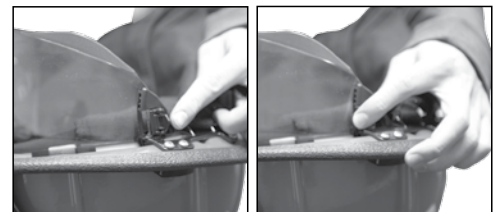
3) Retirez la visière



4) Nettoyez la visière avec du savon doux et rincez abondamment à l'eau claire, puis séchez avec un chiffon doux



5) Faites glisser la visière dans le dispositif de retenue, en appariant l'encoche avec la pièce d'accouplement à l'intérieur du dispositif de retenue



6) Fermez les loquets en les rabattant

Nettoyage

Retirez le protecteur d'oreilles-nuque, le bandeau et les sangles de sommet. Nettoyez les coques intérieures et extérieures avec du savon doux ou du détergent. Lavez le protecteur d'oreilles-nuque, le bandeau, l'appui-front, le coussinet de tête et les sangles de sommet à l'eau tiède et savonneuse, puis faites sécher à température ambiante. Nettoyez les visières avec un détergent doux et rincez abondamment à l'eau claire, puis séchez avec un chiffon doux.

Les utilisateurs ne doivent pas porter de casque qui n'a pas été entièrement nettoyé et séché.

Contamination et décontamination:

Des précautions particulières doivent être prises si votre casque de protection est contaminé par des matières dangereuses chimiques ou biologiques. Les directives de ces précautions doivent être coordonnées avec les autorités compétentes (locales, provinciales et fédérales) à qui incombe la compétence des matières dangereuses (HAZMAT).

Les ensembles de casques contaminés doivent être isolés. Ensuite, il est nécessaire d'identifier le(s) contaminant(s), tout en s'assurant qu'aucun contact corporel ne survienne avec le casque. Évitez de répandre la contamination dans les espaces intérieurs des bâtiments ou des véhicules, des quartiers ou des biens personnels. Si possible, scellez l'ensemble de casques contaminé dans un contenant antifuite, scellé et étanche à l'air. Son élimination devrait se faire dans le respect des lois locales, provinciales et fédérales. Si le casque doit être réutilisé, il DOIT avoir été préalablement décontaminé avant sa réutilisation. Sa décontamination doit être effectuée conformément aux procédures établies par des professionnels de la décontamination qui élimineront le(s) contaminant(s) tout en minimisant les dommages ou les bris du casque. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner un risque élevé de blessures, de maladie ou de décès.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants ni de diluants à peinture sur les casques Firedome, car ils pourraient abîmer de façon permanente la surface ou dégrader les propriétés protectrices des composants du casque. Il est possible d'effectuer des retouches de peinture sur les coques composites extérieures avec des peintures homologuées par Bullard. Le non-respect de ces instructions pourrait réduire l'efficacité du casque et entraîner la mort ou des blessures graves.

Garantie du casque de sapeur-pompier de Bullard

Bullard offre la meilleure garantie de sa catégorie. Bullard garantit à l'acheteur original que le casque de sapeur-pompier et les composants non électroniques sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'un entretien routinier pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de fabrication inscrite sur la coque du casque et offre une garantie à vie (comme définie dans la norme 1851 de la NFPA : dix ans) sur les composants non électroniques. L'obligation de Bullard en vertu de cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des articles retournés dans la période de garantie qui sont déclarés défectueux à la suite d'un examen effectué par Bullard et sous réserve des limitations suivantes :

Le casque doit être retourné à Bullard avec les frais d'expédition prépayés

Le casque ne doit pas avoir été modifié par rapport à sa configuration d'origine en usine

Le casque ne doit pas avoir été mal utilisé, négligé ou endommagé pendant le transport

En aucun cas, Bullard ne sera tenu responsable des dommages consécutifs encourus par l'utilisateur ou un tiers, qu'il s'agisse de dommages comprenant une

perte d'usage ou d'autres dommages indirects, accessoires ou consécutifs, des dépenses ou des coûts spéciaux

Bullard n'offre aucune garantie sur les composants ou les accessoires n'ayant PAS été fabriqués ou fournis par Bullard.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITÉE À UNE PÉRIODE DE CINQ (5) ANS SUR LA COQUE DU CASQUE ET LA DURÉE DE VIE (NORME 1851 DE LA NFPA : DIX ANS) SUR LES COMPOSANTES NON

ÉLECTRONIQUES À COMPTER DE LA DATE DE FABRICATION DU PRODUIT.

AUTORISATION DE RETOUR : Communiquez avec le service à la clientèle pour obtenir l'autorisation écrite de retourner un produit. Le matériel retourné contre un crédit sera soumis à une inspection en usine. Les produits actuels ou les produits sous garantie seront assujettis à des frais de reprise, auxquels on soustrait les frais de transport initiaux. Les produits provenant d'une commande obsolète ou spéciale ne peuvent pas être retournés sans autorisation écrite.

▲ AVERTISSEMENT

Les casques Firedome sont fabriqués avec des matériaux et selon un procédé de fabrication de haute qualité. Ils sont conçus pour fournir une protection limitée contre les blessures à la tête, lorsqu'ils sont correctement ajustés et lorsqu'ils sont portés par les pompiers lors du cours normal de leurs activités de lutte contre les incendies. Ils ne sont pas conçus pour être en contact direct avec des flammes ou du métal en fusion, ou pour protéger contre les produits chimiques dangereux ni les agents biologiques ou radiologiques. Le contact de ces casques de sapeur-pompier avec des fils électriques sous tension devrait être évité. N'ALTÉREZ NI NE MODIFIEZ JAMAIS la conception ou la fabrication du casque sans obtenir d'instructions écrites explicites de la part de Bullard. Les casques Firedome doivent être entreposés dans un endroit sec, frais et à l'abri de la lumière directe du soleil. Inspectez régulièrement votre casque et votre système de suspension, quelle que soit sa fréquence d'utilisation. Si vous remarquez un signe d'usure, d'endommagement, d'une mauvaise utilisation ou de dégradation, remplacez immédiatement la coque et/ou la suspension. Si le casque a subi un grand coup (impact), il doit être remplacé, même s'il ne présente pas de dégâts visibles. Le non-respect de ces avertissements et le fait de ne pas tenter d'éviter des situations potentiellement dangereuses pourraient causer la mort ou une blessure grave. Les modèles FX et PX respectent ou dépassent toutes les spécifications de performance selon la norme 1971-2013 de la NFPA.



Les modèles FX et PX respectent ou dépassent toutes les spécifications de performance selon la norme 1971-2013 de la NFPA.



CERT. MOD.

Amérique :
Bullard 1898 Safety Way
Cynthiana, KY 41031-9303 • É.-U.
Sans frais aux États-Unis : 877-BULLARD
(285-5273)
Tél. : + 1-859-234-6616
Télé. : + 1-859-234-8987

Europe:
Bullard GmbH
Lilienthalstrasse 12
53424 Remagen • Germany
Tél. : + 65-6745-0556
Télé. : + 65-6745-5176

Asie-Pacifique :
Bullard Asia Pacific Pte. Ltd
LHK Building
701, Sims Drive, #04-03
Singapour 387383
Tél. : +65-6745-0556
Télé. : +65-6745-5176

©2017 Bullard. Tous droits réservés. Bullard, Firedome, Sure-Lock et Hard Boiled sont des marques de commerce déposées de Bullard. Nomex et Kevlar sont des marques de commerce déposées d'E.I. DuPont de Nemours & Company. Rip-Stop PBI est une marque de commerce déposée de Celanese Corporation. Brevet aux É.-U. n° 5,150,479.

6024400041G (0717)